

Ecole

.....

L'équipe enseignante de l'école,

**A Monsieur le Directeur Académique
du département de Vaucluse**

**s/c de Madame / Monsieur l'Inspecteur
de la circonscription de**

Monsieur le Directeur Académique,

Sous l'appellation actuelle d'Aide Administrative à la Direction d'Ecole (AAD), des personnels effectuent des tâches importantes pour assurer la sécurité et le bon fonctionnement des écoles où ils exercent.

Partout où un tel poste est implanté, l'employé de vie scolaire qui occupe ces fonctions s'investit largement dans ses missions et l'ensemble du personnel et des parents fréquentant l'école note une amélioration conséquente de la sécurité et de la qualité du fonctionnement de l'école.

Nous sommes donc surpris que l'administration applique actuellement une politique de suppression de postes d'AAD dans des écoles alors que les constats sur la pertinence de ces postes devrait plutôt conduire à les généraliser.

Notre équipe, réunie en conseil des maîtres, vous demande de renoncer à cette politique de suppression et, au contraire, de décider du maintien ou de l'implantation d'un poste d'Aide Administrative à la Direction d'Ecole (AAD) dans toutes les écoles du département.

Les enseignants ont besoin que les conditions journalières de fonctionnement des écoles soient stabilisées. Cela nécessite la création d'un vrai emploi statutaire, avec un vrai salaire, pour les personnels remplissant les missions d'AAD dans les écoles. Pour pérenniser leur embauche dans des conditions d'emploi décentes.

Ce sont des mesures incontournables pour permettre à toutes les écoles de garantir durablement les conditions de sécurité des usagers et d'assurer leur bon fonctionnement.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur Académique, en l'expression de notre volonté de défendre et d'améliorer le service public d'éducation offert à nos élèves et à leurs familles.

A, le

**Copie à Mr le Directeur Académique
à Mr le Préfet de Vaucluse
à Mr le recteur de l'académie d'Aix-Marseille**

** l'unanimité, la majorité*